GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
" — primaire
— secondaire
tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Haltre routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, dique
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de percelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux	R	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pi)	R (Pi)
— — à pin gris	R (Pg)	R (Pg)
— — à mélèze	R (L)	R (L)
— — à thuya (cèdre)	R (C)	R (C)
— — à pruche	R (Pu)	R (Pu)
— — à peuplier (tremble)	R p	R p
Pessière		
— — à épinette noire et/ou thuya, rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse	E (C)	E (C)
— — à thuya (cèdre)	E (Cdre)	E (Cdre)
— — à mélèze	E (Mé)	E (Mé)
— — à pruche	E (Pu)	E (Pu)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pi)	E (Pi)
— — à pin gris	E (Pg)	E (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)	E (S)
— — plantation d'épinette blanche	E pS p	E pS p
— — plantation d'épinette rouge	E pR p	E pR p
— — plantation d'épinette noire	E pE p	E pE p
— — plantation d'épinette rouge	E pR p	E pR p
Sapinière		
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse	S (S)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pi)	S (Pi)
— — à pin rouge	S (Pr)	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)	S (Pg)
— — à pruche	S (Pu)	S (Pu)
— — à mélèze	S (Mé)	S (Mé)
— — à peuplier (tremble)	S p	S p
Pinède à pin blanc	Pi	Pi
— — — — avec pin rouge	Pi(Pr)	Pi (Pr)
— — — —